



**INFORMATIONS
PRATIQUES**

FORMAT
Face to face

MODE DE PARTICIPATION
**Fédération Bancaire
Française
Paris - 75009
18 rue la Fayette**

DATE
12/05/2018

LIEU
**18 rue la Fayette
Paris 75009**

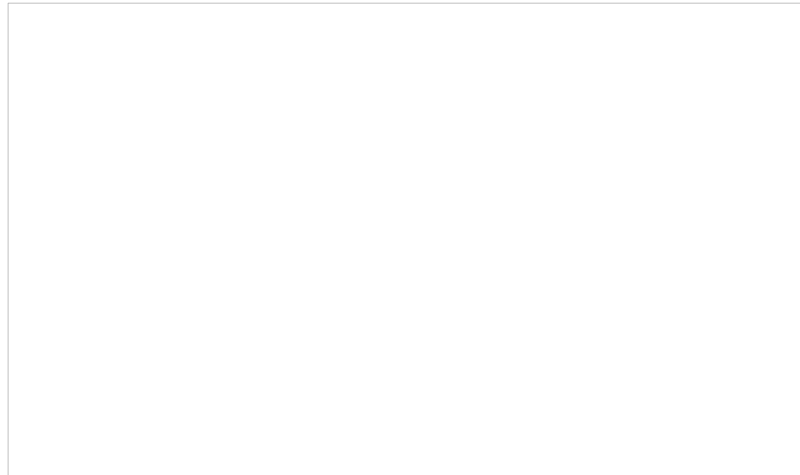
PARTICIPATION
€300

INSCRIPTION
www.aefr.eu

CONTACT
**contact@aefr.eu
01 70 98 06 53**

Seminar

Colloque annuel de l'AFGE : Les défis de l'Economie Numérique et de la Gouvernance des données



En partenariat avec :

Air France-KLM, Atos, BlackRock, Cleary Gottlieb, Deloitte,
European Institute of Financial Regulation (EIFR),
Fédération Bancaire Française (FBF),
Groupe ADP, Linagora, Orange, Total

La révolution numérique est engagée de façon intense, rapide et irréversible dans tous les pays, secteurs et acteurs économiques. En diminuant les coûts de collecte, d'analyse et de diffusion de l'information, en facilitant la communication entre agents économiques et entre individus, en réduisant les coûts de transaction et de coordination, elle offre des opportunités considérables d'innovation et de transformation. Elle apparaît ainsi comme un levier formidablement puissant de renforcement d'efficacité dans tous les secteurs de l'activité humaine - dans l'administration comme dans les entreprises, le commerce, la santé, l'éducation, le développement urbain, l'énergie et bien sûr le secteur financier - et conduit à un nouveau modèle d'organisation, celui de l'économie numérique.

Assurément vertueux pour la croissance mondiale, pour le développement des économies émergentes, et pour les réponses à apporter aux grandes évolutions des activités mondiales et de la planète, ce bouleversement pose d'immenses défis : le rythme de la transformation, l'accès au numérique, la formation, les conséquences sociales et humaines, l'adaptation des individus et des collectivités, ... Ces défis sont-ils bien tous identifiés, qualifiés, et traités ?

Par ailleurs, l'économie numérique, basée sur un traitement rapide de masses de données, nécessite une gouvernance claire de la collecte, du traitement et du stockage de données, qui doit à la fois garantir à la fois la capacité d'innovation et l'efficacité d'action et assurer le respect de la réglementation sur la protection des données à caractère personnel. Une autre série de défis à anticiper et gérés.

Ce colloque, qui s'inscrit dans la lignée des réflexions et manifestations de

l'AFGE sur l'adaptation de la gouvernance des entreprises aux évolutions structurelles de l'économie et de la société, fait dialoguer des représentants de tous les univers concernés par la transition numérique - industrie, start-up, banque, avocat, administration, start-up, université, ... - et intéressera tous les acteurs d'entreprise impliqués concernés par la transition numérique - Directions générale, de la Transformation digitale (Digital Officers), de l'Innovation, de la Stratégie, de la Gestion des données (Data Officers), de la Conformité, Juridique, ... - ainsi que les professionnels accompagnant les entreprises dans cette voie (conseils, avocats, ...).



PROGRAMME

14h00 **ACCUEIL**

14h15 **ALLOCUTION DE BIENVENUE**

Intervenants: Jean-Aymon MASSIE (AFGE)

14h20 **INTRODUCTION**

Intervenants: Michel COJEAN (AEFR)

Introduction

Intervenants: Marie-Anne BARBAT-LAYANI (AMF)

14h30 **Premier grand témoin**

Intervenants: Jean Louis BEFFA (Saint-Gobain)

Issus de la IVème Révolution Industrielle, plusieurs défis s'imposent à tous les niveaux de notre société, à tous les acteurs économiques, gouvernants et citoyens, à tous les pays industrialisés et émergents. Les travaux des experts du World Economic Forum de Davos et le livre de son président-fondateur Klaus SCHWAB ont minutieusement analysé le processus, énuméré les risques et opportunités, et présenté leurs projections, dont la Lettre de l'AFGE a fait état. Selon celles-ci, 80% des métiers constituant actuellement le « core business » des agents économiques auront disparu d'ici 2025-2030 (point de bascule).

14h45 **1. PREMIER PANEL - LES DEFIS DE L'ECONOMIE NUMERIQUE**

Intervenants: Gilles COCHEVELOU (Groupe Total) / Thomas COURBE (Commissaire à l'information stratégique et à la sécurité économique) / Sophie NERBONNE (CNIL) / Emmanuel RONCO (Cleary Gottlieb Steen & Hamilton LLP) / Mohammed Adnène TROJETTE (Cour des Comptes) / Alexandre ZAPOLSKY (Linagora)

Issus de la IVème Révolution Industrielle, plusieurs défis s'imposent à tous les niveaux de notre société, à tous les acteurs économiques, gouvernants et citoyens, à tous les pays industrialisés et émergents. Les travaux des experts du World Economic Forum de Davos et le livre de son président-fondateur Klaus SCHWAB ont minutieusement analysé le processus, énuméré les risques et opportunités, et présenté leurs projections, dont la Lettre de l'AFGE a fait état. Selon celles-ci, 80% des métiers constituant actuellement le « core business » des agents économiques auront disparu d'ici 2025-2030 (point de bascule).

16h15 **Second grand témoin**

Intervenants: Thierry BEDOIN (Banque de France)

16h15 **Pause-café**

16h45 **2. SECOND PANEL - LES DEFIS DE LA GOUVERNANCE DES DONNEES**

Intervenants: Bilal El ALAMY (Equisafe) / Raoul DELPECH (Linagora Consulting Services) / Laurent LELOUP (France Blocktech et Europe Blocktech) / Jean-Aymon MASSIE (AFGE) / Timothée PARIS (Conseil d'Etat) / Jérôme RAGUENES (Fédération Bancaire Française)

Les responsables et les acteurs de la transition numérique doivent affronter quotidiennement des défis difficiles et imprévisibles. Le dialogue et les échanges d'expériences paraissent nécessaires pour assurer la cohérence et l'efficacité des mesures à prendre, les innovations à piloter et les réformes à proposer. La gouvernance des données est un défi crucial pour toutes les entreprises engagées dans la transition numérique. C'est un véritable enjeu de Gouvernement d'Entreprise, que les Codes (OCDE, AFEP-MEDEF) et les organisations internationales (comme l'ICGN) n'ont pas vraiment anticipé.

L'objectif du colloque est d'y remédier et d'élaborer des propositions. Nous sommes confrontés à un grave problème de gouvernance des données, à un cadre juridique inadapté, à une dispersion des initiatives, à un besoin urgent de cohérence et de concertation. Un code éthique spécifique et un cadre rigoureux définis par des textes légaux doivent régir toutes les opérations de collecte, de stockage, de gestion et de conservation des données personnelles, professionnelles et publiques, quelque soient les mécanismes de protection par cryptage, par la multiplication des nœuds de la chaîne, par la sophistication des algorithmes ..

18h30 **CONCLUSION**

Intervenants: Thierry GIAMI (SFAF) / Jean-Aymon MASSIE (AFGE) / Laurent MIGNON (Natixis)
[à confirmer]

19h00 **COCKTAIL DINATOIRE**
